

Modèle de CCTP pour une réhabilitation

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Études préalables et sondages

À adapter : liste des études fournies (relevé, diagnostic de structure, sondages, repérages amiante et plomb), zones sondées et zones non vues, conséquences pour le chiffrage.

2 Interface avec le désamiantage

À adapter : travaux de retrait confiés à un lot dédié, état des locaux remis aux autres lots, conduite à tenir en cas de découverte de matériaux suspects non repérés.

3 Curage

À adapter : éléments déposés jusqu'à la structure, éléments conservés et protégés, tri des déchets par filière, évacuation et traçabilité.

4 Démolitions et ouvertures

À adapter : trémies, percements de murs porteurs, démolition de planchers ou de volumes, avec renvoi aux plans de démolition et aux plans du bureau d'études.

5 Étaisements et ouvrages provisoires

À adapter : étaieement des planchers pendant les reprises, maintien des façades conservées, contrôles de stabilité, dépose des ouvrages provisoires en fin d'intervention.

6 Reprises de structure

À adapter : renforts de planchers et de poutres, reprises en sous-œuvre, traitement des bétons ou des bois dégradés, suivant les plans et notes de calcul du bureau d'études.

7 Mise en conformité

À adapter : ouvrages de sécurité incendie liés au nouvel usage, accessibilité, isolement acoustique et thermique. Répartition des ouvrages entre les lots.

8 Ouvrages neufs

À adapter : renvoi aux chapitres de chaque lot pour les ouvrages neufs, avec les règles de raccord aux parties conservées.

9 Travaux au constat

À adapter : liste des ouvrages payés sur quantité constatée contradictoirement, prix unitaires applicables, arrêt et décision du maître d'œuvre en cas de découverte.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.